

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2017

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES - (N° 303)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 12

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de suppression de l'article est en cohérence avec la suppression des articles 1 et 2.